**Vœu soumis au CA du ….mai 2020**

**Nom de l’établissement, Ville**

Les représentants des personnels (et des parents d’élèves), élus au conseil d’administration de l’établissement X,

Face au risque de reprise de l’épidémie, le conseil scientifique a exigé de très fortes exigences sanitaires. La diffusion tardive par le ministère de son protocole sanitaire national (le 03 mai pour une reprise la semaine suivante) a mis les chefs d’établissement sous pression et place l’ensemble de la communauté éducative dans une incertitude très anxiogène. Les retards successifs de livraison des masques, le report de la responsabilité sur les collectivités et les chefs d’établissements (notamment pour les protections indispensables sur les Cas Covid suspectés : masques FFp2, blouses, lunettes…) ne sont pas non plus de nature à rassurer les familles ou les personnels.

De surcroit, les nombreuses ambiguïtés et contradictions relevées entre les préconisations du Conseil scientifique, le protocole national, les réponses du rectorat lors des CHSCTA (dont nous identifions ici l’importance, mais qui sont pourtant promis à disparaitre avec la loi sur la Fonction publique…), les fiches pédagogiques « attendus de fin d’année », les consignes données par les IPR des différentes disciplines…ne nous aident pas à envisager sereinement cette reprise, aussi *progressive* soit-elle...

Devant l’impréparation coupable et les mensonges récurrents, les représentants des personnels et des parents d’élèves tiennent d’autant plus à saluer le travail réalisé dans l’urgence et sous pression par l’équipe de direction et les personnels de service. Toutefois, au-delà des efforts fournis et en dépit des meilleures volontés de chacun, le respect des fortes exigences sanitaires (nécessaires et légitimes au vu de cette réouverture prématurée) nous semble quasiment impossible à assurer. Le cluster apparu dans un collège de la Vienne ce 11 mai, pourtant classée en zone verte, nous rappelle si besoin était que le risque est bien réel et toujours présent. Pour nos enfants, adolescents, élèves, la mise en place du protocole (lavage des mains au moins 30 sec, désinfection, circulation, organisation des espaces, distanciation physique, port de masque…) restreignent fortement leurs libertés et interactions sociales, alors que leur motivation première sera de les retrouver : en imposant des contraintes fortes sur les corps, *(« ne touche pas, recule, éloigne-toi, place-toi sur la ligne, parle plus fort, parle moins fort, tu es à contre-sens dans le couloir »*…), cette reprise s’appuie sur une organisation de l’espace qui rappelle l’univers militaire ou carcéral, mais très peu un lieu pédagogique.

Aussi, nous ne pouvons mettre de côté la question du sens, ou plutôt du non-sens, de ce choix. Quelles en seront finalement les conséquences humaines et sociales ? Et pour quels objectifs réels ? Affirmer le rôle crucial de l’école, faire un test pour la rentrée de septembre, réduire le chômage partiel des salariés…?

**Pour les raisons évoquées plus haut, nous considérons que le retour en présentiel au 18 mai est prématuré, et ne laisse pas suffisamment de temps pour organiser une reprise sereine des activités d’enseignement et d’apprentissage. Certaines disciplines spécifiques (dont l’Education physique et sportive, les Arts plastiques…) nécessitent par ailleurs des précisions fondamentales qui manquent toujours à quelques jours de la reprise…**

Nous allons pourtant être une majorité à bricoler et à essayer, mais en restant extrêmement vigilants et déterminés pour que la volonté de revoir les élèves n’aboutisse pas à prendre des risques inconsidérés, que nous regretterions tous. **Si les premiers jours révélaient des entorses au protocole, nous alerterions aussitôt notre hiérarchie et nous mettrions le cas échéant en situation de retrait.**

Pour conclure, cette crise sanitaire a révélé l’ampleur de la dégradation sociale qu’impliquent les politiques d’austérité : dégradation du service public de santé (manque de lits, de soignants, de matériels), mise en exergue des inégalités sociales et scolaires, économies sur les biens nécessaires à l’intérêt général (stocks de masques, blouses…). Pour illustrer cette politique d’austérité, notons la forte baisse du budget des fonds sociaux qui a été divisé par 2 entre 2019 et 2020, l’insuffisance structurelle et criante des personnels médicaux-sociaux, mais encore les milliers de suppressions de postes d’enseignants depuis 2017, sans compter les centaines d’heures de cours supprimées pour tous les lycéens par les réformes Blanquer, tout ceci se faisant toujours au détriment des élèves les plus fragiles, renforçant encore une fois les inégalités.

Alors quand les mêmes responsables prennent appui sur les inégalités pour imposer une réouverture au 11 mai, contre l’avis du conseil scientifique qui « *conseille de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu’au mois de septembre »* ([note du 20 avril, p16](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwjkkvLvha7pAhWkyYUKHUazCk8QFjAAegQIARAB&url=https%3A%2F%2Fsolidarites-sante.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2Favis_conseil_scientifique_20_avril_2020.pdf&usg=AOvVaw030B975Aj9KS3DOVRcyXIU)*),* l’argument passe difficilement…A fortiori quand le gouvernement insiste sur le volontariat des parents, visant à les rendre ainsi responsables des conséquences que leur choix aura sur la santé de leur(s) enfant(s) et de leurs proches. C'est la preuve qu'il n'est pas possible d'accueillir tous les enfants en toute sécurité. Et pour ultime aveu, a été voté ce 12 mai une loi qui assure [l’irresponsabilité pénale des élus et employeurs depuis le début de l’état d’urgence](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/05/12052020Article637248579100007041.aspx?actId=ebwp0YMB8s1_OGEGSsDRkNUcvuQDVN7aFZ1E4yS5hsZHyIvu8sh9zZty34_ARJq7&actCampaignType=CAMPAIGN_MAIL&actSource=502759)…

Les parents d’élèves ont droit à la vérité. Aussi, notre devoir d’information en tant que fonctionnaire est de dire les choses telles qu’elles sont et non pas comme le ministère voudrait qu’elles soient. A contrario de la communication de M.Blanquer, nous trouvons la déclaration d’un chef d’établissement d’un lycée breton bien plus avisée : « *Nous ne réouvrons pas un établissement pédagogique avec des règles sanitaires à respecter, mais un établissement sanitaire où nous allons essayer de mettre un petit peu de pédagogie* ». Cela a le mérite de la clarté et de l’honnêteté. Peut-être un bon début pour *une école de la confiance*…?